



MORILLON, le 18 octobre 2024

SKI POUR TOUS
Pour les Jeunes Morillonnais
Saison 2024-2025

Madame, Monsieur,

En partenariat avec la CAF, la Commune de Morillon renouvelle l'opération « SKI POUR TOUS » en faveur des enfants et jeunes de Morillon.

Cette année, l'opération Ski pour tous s'adapte à la nouvelle politique tarifaire avantageuse pour les enfants de moins de 8 ans mise en place sur le Grand Massif. Ainsi, une grille tarifaire spécifique pour les enfants de 5 ans à 7 ans est mise en place pour s'adapter au plus près des tarifs réellement appliqués.

D'autre part, afin d'inclure tous les enfants de Morillon, l'opération Ski pour tous est dorénavant ouverte dès 3 ans, avec une proposition de tarification spéciale pour la fourniture de forfaits aux enfants de 3 ans et 4 ans.

Ainsi, cette année, l'opération « SKI POUR TOUS » est ouverte aux enfants de 3 à 17 ans (nés entre 2007 et 2021, date d'anniversaire).

Il s'agit de véritables cours de ski et de surf encadrés par un moniteur diplômé de l'ESF de Morillon en partenariat avec le ski club :

- Apprentissage des fondamentaux pour les plus jeunes,
- Proposition de disciplines alternatives pour les niveaux supérieurs à l'étoile d'or :
 - Disciplines principales pratiquées SKI et SNOWBOARD
 - FREESKI (pratique du FREERIDE et de FREESTYLE). *
 - Découverte de la pratique compétitive (slaloms et éducatifs). *
 - Intégration au ski club possible en cours de saison (après validation par un référent).

*Sous réserve d'un nombre minimum de participants pour chaque activité.

Les forfaits sont fournis avec une assurance associée, incluse dans le tarif préférentiel proposé.

Les tarifs seront appliqués selon l'âge de l'enfant et le quotient familial, en fonction des grilles tarifaires présentées ci-dessous :

TARIFS 2024-2025 : enfant de 8 ans à 17 ans

	Forfait avec assurance + cours	Cours uniquement pour enfant bénéficiant d'un forfait	Forfait avec assurance
Tranche 1 Quotient de 0 à 620 €	206,00 €	141,00 €	189,00 €
Tranche 2 Quotient de 621 à 1000 €	229,00 €	165,00 €	214,00 €
Tranche 3 Quotient de 1001 à 1400 €	253,00 €	189,00 €	238,00 €
Tranche 4 Quotient > à 1400 €	284,00 €	220,00 €	268,00 €

TARIFS 2024-2025 : enfant de 5 ans à 7 ans inclus

	Forfait avec assurance + cours	Cours uniquement pour enfant bénéficiant d'un forfait	Forfait avec assurance
Tranche 1 Quotient de 0 à 620 €	143,00 €	141,00 €	2,00 €
Tranche 2 Quotient de 621 à 1000 €	170,00 €	165,00 €	5,00 €
Tranche 3 Quotient de 1001 à 1400 €	199,00 €	189,00 €	10,00 €
Tranche 4 Quotient > à 1400 €	240,00 €	220,00 €	20,00 €

TARIFS 2024-2025 : enfant de 3 ans et 4 ans

	Forfait avec assurance
Tranche 1 Quotient de 0 à 620 €	2,00 €
Tranche 2 Quotient de 621 à 1000 €	5,00 €
Tranche 3 Quotient de 1001 à 1400 €	10,00 €
Tranche 4 Quotient > à 1400 €	20,00 €

Un montant de 2,00€ sera sollicité pour les enfants ne possédant pas de support forfait. Les tarifs sont fixés par enfant.

Le paiement s'effectuera en une seule fois, lors de l'inscription en espèces ou par chèques à l'ordre du Trésor Public.

L'assurance est comprise uniquement avec l'achat du forfait.

Fonctionnement des activités proposées

68 heures de cours encadrés par des moniteurs de ski

Les séances se dérouleront comme suit :

- **Stage Noël : du samedi 21 au samedi 28 décembre 2024 : de 13h00 à 16h00**
(pas de cours le mercredi 25 décembre 2024)
- **Les mercredis : 8 et 15 janvier 2025 de 13h00 à 16h00**
- **Les samedis du 4 janvier 2025 au 29 mars 2025 : cours de 13h00 à 16h00**
puis à partir du 1 février 2025 de 13h30 à 16h30
(pas de cours le samedi 15 mars 2025)
- **Semaine de février (vacances scolaires) : 1 séance de 2h00 pour découvrir une autre activité** (jour et activité définis ultérieurement)
- **Le samedi 29 mars 2025 : journée continue de 09h30 à 15h30**

Forfait Grand Massif Saison : fournir un support ou 2 € pour les 1ères inscriptions.

Toutes les informations concernant les groupes et horaires sur le site de l'ESF :

<https://www.esfmorillon.com/gens-pays>

Modalités d'inscriptions :

→ Utiliser le coupon ci-joint :

A adresser en Mairie de MORILLON – 5 place de la mairie– 74440 MORILLON

OU

Déposer votre dossier complet aux heures d'ouverture de la mairie

Permanence : samedi 9 novembre de 9h à 12h

mercredi 13 novembre de 9h à 12h

→ Vous munir des documents suivants :

- Déclaration d'Impôts 2023 et la notification des Allocations Familiales par la CAF.
- Déclaration des revenus perçus à l'étranger 2023.

Ou

- Quotient calculé par la CAF.
- Déclaration des revenus perçus à l'étranger 2023.

-D'une attestation de votre employeur (pour les personnes travaillant sur la commune mais résidents sur une autre commune.)

Sans la fourniture de ces documents, nous serons dans l'obligation d'appliquer la Tranche numéro 4. (Les informations fournies resteront confidentielles).

ATTENTION : TOUTE REPONSE AU-DELA DU 22 NOVEMBRE 2024 NE POURRA ETRE PRISE EN COMPTE.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- Madame Elsa COQUELLE : 04 50 90 11 22 accueil@mairie-morillon.fr
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes meilleures salutations.

La vice-présidente aux affaires sociales,

Marie DUNOYER